



PREFET DE LA NIEVRE

Préfecture
Secrétariat général

Direction du pilotage interministériel
et des moyens

Guichet unique ICPE
Pôle enquêtes publiques

**Compte rendu du Comité Local d'Information et de
Concertation
Site de TOTALGAZ à Gimouille (58)
Mardi 15 décembre 2009 – 14 h en Préfecture de NEVERS**

Présents :

M. Michel PAILLISSE, Secrétaire Général de la Préfecture de Nevers
Mme Danièle RIOLLET, Bureau environnement et urbanisme de la Préfecture de la Nièvre
Mme Martine TORRES, Bureau environnement et urbanisme de la Préfecture de la Nièvre
M. Dominique VANDERSPEETEN, Chef de la cellule risques industriels de la DRIRE Bourgogne (Dijon)
M. Rémi MORGE, DRIRE (Dijon)
Mme Lydie PERRAUDIN, DRIRE (Auxerre)
M. Gilles ROUX, DRIRE (Nevers)
Mme Anne PETRON, DRIRE (Nevers)
Mme Sylvie FABRE, Chargée d'études risques DDEA de la Nièvre
M. Cyril CREME, responsable unité DDEA de la Nièvre
Mme Sarah POURADIER, DDEA de la Nièvre
Mme Sandrine CHARRIER, CETE de Lyon
M. Jean-Pierre PREFOL, mairie de Gimouille
Mme Danièle AUCLIN, représentant l'association UNAPPE (Union Nivernaise d'Associations et de Personnes qualifiées pour la Protection de l'Environnement)
M. Fabrice GABEL, Chef de dépôt Totalgaz
M. Cyrille BARRE, directeur hygiène sécurité qualité environnement (DHSQE) des dépôts Totalgaz
M. Laurent BOUDIER, Correspondant risques industriels Totalgaz siège
M. Jean Claude LEININGER, Totalgaz
Rédaction compte rendu : Mme Catherine SAUT de l'ACERIB

1/ Ouverture de séance par Monsieur le Président

M. le Secrétaire Général ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour de cette réunion. Cette réunion initialement prévue sur le site de Totalgaz a du être déplacée en préfecture. La prochaine réunion du CLIC pourra être tenue sur le site à l'occasion d'une prochaine présentation d'un bilan.

2/ Présentation du rapport d'activité 2008 par l'exploitant

M. Boudier présente ce point.

de GPL (propane et butane) ont transité par le site de Gimouille en 2008, ce qui représente wagons-citernes déchargés et camions-citernes petits porteurs expédiés, soit plus de livraisons assurées auprès de clients particuliers et professionnels. La présentation qui suit porte sur la prévention des risques.

Organisation - Formation - Sensibilisation

travaillent sur le site :
plan annuel de formation spécifique. En 2008 :

Elles bénéficient d'un

Description de la formation	Nombre de personnes formées	Descriptif de la formation
Sécurité Incendie	3	S'entraîner à intervenir en cas d'accidents
Sécurité Chantier	2	Maîtriser le suivi des travaux et des entreprises extérieures
Conseiller à la sécurité civile	1	Apporter une assistance technique sur réquisition préfectorale en cas d'un accident GPL externe au site
Conducteur locotracteur (recyclage)	2	Rappeler les connaissances nécessaires à la manoeuvre d'un locotracteur
Accrocheur wagons (recyclage)	2	Rappeler les gestes et manoeuvres à exécuter pour accrocher et décrocher des wagons en toute sécurité
Secouriste au travail (recyclage)	3	Rappeler les gestes élémentaires pour secourir une victime
Lois et réglementation (évolution)	1	Informier et expliquer les nouveaux textes liés à notre activité
La santé au travail	3	Informier et sensibiliser sur les risques santé relatifs à notre activité

La formation Sécurité Chantier est nouvelle, elle est relative au à la maîtrise des activités effectuées par des entreprises extérieures.

Faits marquants :

Sensibilisation

- Campagne de sensibilisation et de prévention sur les thèmes "respect des consignes" et "remontée d'anomalies".
- Maintien de la démarche de dialogue comportemental de sécurité auprès des intervenants sur site : conducteurs, entreprises extérieures, personnel : points mensuels remontés au siège.

Formation

- Déploiement du module de formation "Sécurité Chantier".

Perspectives :

Sensibilisation

- Campagne d'affichage sur différents thèmes (respect des consignes, situations à risques liées à l'habitude,...).

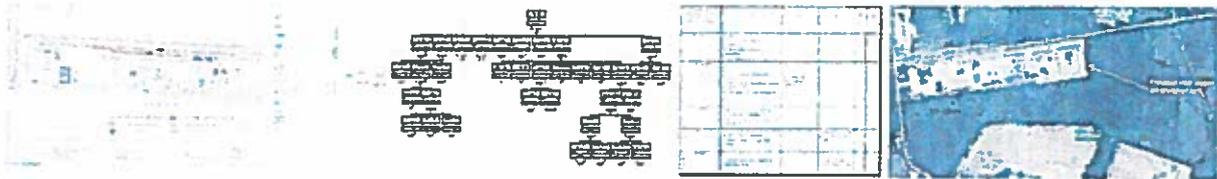
Formation

- Poursuite du déploiement de la formation Sécurité Chantier à l'ensemble de nos personnels.
- Formation du chef de site à "la Gestion de Crise" (dispensée par le GESIP).
- Formation du personnel au module "Gestes et Postures".
- Déploiement de la nouvelle méthodologie d'analyses des risques.

Identification des dangers et évaluation des risques

Etude de Dangers :

- Dernière révision remise à l'administration en février 2009. Elle rend compte de l'examen exhaustif réalisé par TOTALGAZ, pour identifier, évaluer, et réduire les risques liés à ses activités.

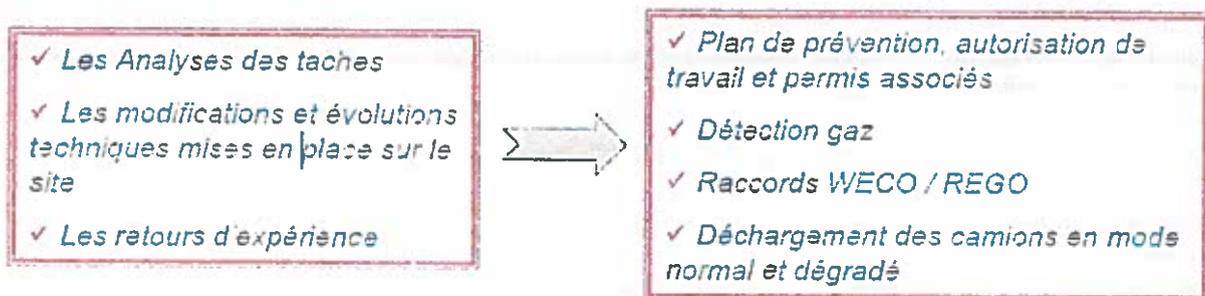


Analyse des tâches :

- Refonte de l'outil "analyse des risques" lors de l'exécution des différentes opérations sur site : EVRP (EValuation des Risques Professionnels)

Maîtrise des procédés – Maîtrise d'exploitation

Mesures organisationnelles et opérationnelles de Maîtrise des Risques : Système de Gestion de la Sécurité (SGS)



Perspectives :

- Procédure de gestion des modifications en cours de finalisation pour déploiement au cours du 1^{er} semestre 2009.
- Mise en place d'une nouvelle structure documentaire dans laquelle chaque procédure intégrera des réflexes Santé, Sécurité, Qualité et Environnement, présentant les risques relatifs à l'exécution de la tâche.
- Déploiement d'un nouvel outil intitulé "suivi du plan d'action général du site".
- Réflexion relative aux contrôles des réservoirs mobiles (camions).

Mesures techniques de Maîtrise des Risques : suivi des Equipements Importants Pour la Sécurité (EIPS)

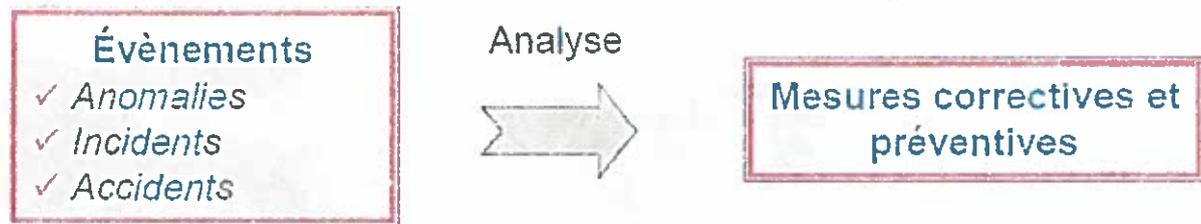
- suivi informatique (Gestion Maintenance Assistée par Ordinateur)
- contrôles périodiques : 1159 contrôles réalisés en 2008 (+ de 99,9% des contrôles conformes)



Analyse du Retour d'Expérience

Organisation

:



3 Anomalies / Incidents / Accidents ont été recensés sur le site de Gimouille en 2008.

Mesures correctives / préventives : l'ensemble des mesures décidées en 2007 a été déployé en 2008.

Principaux évènements recensés sur le Dépôt -Relais de Gimouille :

- Impossibilité de déposer une soupape REMEC équipant la sphère n°4.
- Dysfonctionnement de l'éclairage du site.
- Ecrous de connexion des bras de chargement non conformes : un système de surveillance a été mis en place suite à un incident survenu en Allemagne en 2003, avec collision entre un bras de chargement et un véhicule, entraînant une perte de produit et surtout le décès du conducteur du camion. Depuis, des valisettes avec tampons d'usure permettent de vérifier le raccord du camion et les écrous du bras.

Principaux évènements sur les sites TOTALGAZ (hors site de Gimouille) :

- Petite fuite de GPL sur une canalisation vissée sur un compresseur (fissure au niveau du filetage).

Mesures préventives déployées sur l'ensemble des sites TOTALGAZ :

Recensement des compresseurs avec canalisations connexes vissées.

Adoption dans nos standards (ingénierie) du principe de montage systématique de flexibles inox entre les compresseurs et les canalisations connexes.

- Fuite due au sectionnement partiel d'une soupape d'expansion thermique, heurtée lors du repli du bras de chargement par un chauffeur.

Mesures préventives déployées sur l'ensemble des sites TOTALGAZ :

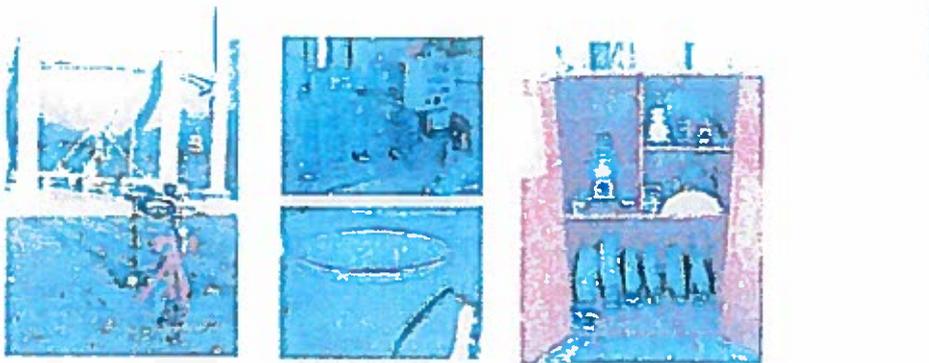
Établissement d'un plan de contrôle général des postes de chargement et de déchargement.

Perspectives

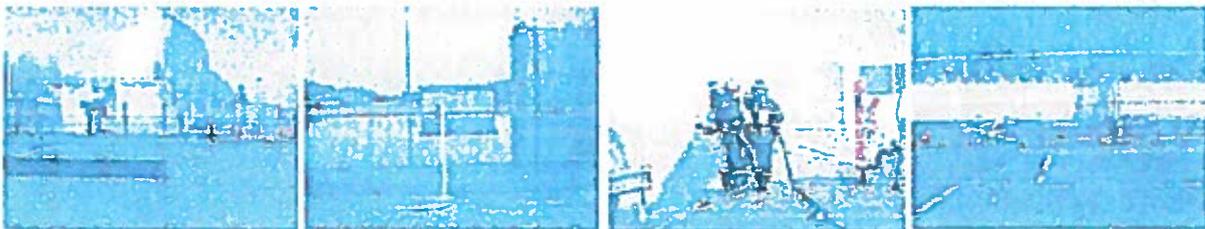
- Mise en place en 2009 de flexibles inox sur tous les compresseurs GPL.
- Intégration dans la procédure « gestion des modifications » et dans les formulaires associés, d'une « revue de sécurité avant mise en service ».

Gestion des situations d'urgence

Exercices incendie mensuels. Exemples de thèmes :



Exercice avec les Pompiers (7 octobre 2008 et 13 octobre 2009) : l'objectif est de mettre en oeuvre les moyens internes au dépôt et les coordonner avec les moyens externes des pompiers.



Ces exercices donnent lieu à l'établissement d'un rapport qui permet de définir des objectifs à atteindre en fonction du retour d'expérience.

Principales Modifications

Travaux pour le renforcement de la sécurité sur le site depuis 1999 :

3/ Bilan de l'inspection des installations classées depuis le dernier CLIC

Mme PERRAUDIN et M. VANDERSPEETEN présentent ce point.

Depuis le dernier CLIC en date du 16 juin 2008 :

- l'étude des dangers a été remise le 17 mars 2009,
- deux inspections de la DRIRE : le 22 juillet 2008 et le 29 octobre 2009.

L'inspection du 22 juillet 2008 avait pour ordre du jour :

Suites de l'inspection précédente :

- réponses apportées par l'exploitant satisfaisantes
- travaux sur voie SNCF
- retour d'expérience de l'incident du 30 mai 2007 (erreur de branchement entre un bras liquide et gazeux)

Inspection sur site :

- absence de retarage d'une soupape (décision par l'exploitant de sursoir au retarage car système redondant) :
- actualisation de l'étude de dangers pour PPRT

L'inspection du 29 octobre 2009 avait pour ordre du jour :

Suites de l'inspection du 22 juillet 2008 :

- nécessité d'actualiser une prescription de l'AP (nombre de soupapes)
- travaux sur les voies SNCF : soldé

La DRIRE intervient en deux temps :

1/ Imposer des réductions du risque à la source

2/ Sélectionner les phénomènes à retenir, en fonction de la probabilité et des éléments justificatifs apportés par l'exploitant

Synthèse de l'étude de dangers

Parmi tous les phénomènes dangereux identifiés et analysés dans l'étude, il en a été retenu 23 en raison de leurs effets sortant des limites de l'établissement. Les effets sont évalués par rapport aux valeurs réglementaires de seuils d'effets.

Ces 23 phénomènes se répartissent ainsi selon leurs effets (*certaines de ces phénomènes peuvent générer 2 effets*) :

- 12 effets de type surpression (phénomènes d'explosion),
- 11 effets de type thermique (phénomènes d'incendie et/ou liés à une explosion).

Les phénomènes peuvent se combiner en phénomènes d'explosion avec effets thermique et de surpression : explosions suite à rupture d'une canalisation ou d'un réservoir contenant du gaz (VCE/BLEVE).

Un BLEVE (Boiling Liquid Expanding Vapour Explosion), est lié à la rupture brutale d'un réservoir de gaz liquéfié, survenant lorsque le réservoir est soumis à une agression thermique ou mécanique

Un (U)VCE (*Unconfined Vapour Cloud Explosion*) est une explosion de gaz en milieu confiné ou non. Dans le cas d'un gaz inflammable, tel que les GPL, cette explosion produit :

- des effets thermiques,
- des effets de pression.

Plan de surveillance en service des tuyauteries :

- devenir de la sphère de butane
- mise à jour de la procédure de contrôle des tuyauteries
- conception des tuyauteries et leur support par rapport au séisme de référence

Remarque : ce type d'inspection ne peut pas être inopiné car il nécessite d'avoir un certain nombre de documents mis à disposition par l'exploitant. Des inspections inopinées sont pratiquées régulièrement par la DRIRE dans la région, par exemple le déclenchement d'un POI. 9 exercices inopinés ont eu lieu dans les dernières années.

4/ Travaux préparatoires au PPRT

M. VANDERSPEETEN présente ce point.

Il existe 3 établissements Seveso Haut dans la Nièvre : Rhodia à Clamecy, Ardi à Garchy et Totalgaz à Gimouille, 3^{ème} PPRT à être engagé.

Examen d'une étude de dangers

Les phénomènes dangereux sont identifiés et analysés :

- en évaluation de leurs probabilités d'occurrence
- aux valeurs de référence des seuils d'effets

L'examen permet de déterminer les phénomènes sortant des limites de l'établissement.

Probabilité des phénomènes dangereux

Chaque phénomène dangereux a une certaine probabilité. On utilise une échelle de probabilité à 5 classes :

Classe de probabilités	Probabilité d'occurrence (sens croissant de E vers A)				
	10 ⁻⁵	10 ⁻⁴	10 ⁻³	10 ⁻²	
	E	D	C	B	A
	événement possible mais extrêmement peu probable	événement très improbable	événement improbable	événement probable	événement courant

Seuils d'effets des phénomènes dangereux

Cette échelle se base sur des seuils réglementaires de seuils d'effets létaux (SEL) et seuil d'effet irréversible. On a 3 seuils d'effets directs et un seuil d'effet indirect (bris de vitre) qui concerne uniquement les phénomènes de surpression.

Chaque phénomène dangereux a une certaine intensité. On utilise une échelle d'intensité à 4 niveaux :

Zone délimitée par le seuil des effets létaux significatifs (SELS)	Zone délimitée par le seuil des effets létaux (SEL)	Zone délimitée par le seuil des effets irréversibles sur le vie humaine (SEI)
effets très graves : 8kw/m2 200hPa CL 5%	effets graves : 5 kw/m2 140 hPa QL 1%	effets significatifs : 3kw/m2 50hPa

Zone délimitée par le seuil des destructions significatives de vitres :
20hPa

Principes d'exclusion des phénomènes du PPRT :

Il est possible d'exclure des phénomènes du PPRT, selon des principes et conditions :

- existence d'une mesure passive,
- probabilité d'accident reposant sur au moins 2 mesures techniques et que cette probabilité soit maintenue en cas de défaillance d'une mesure de sécurité technique.

L'exploitant a demandé l'exclusion de 3 phénomènes

Ces 3 phénomènes peuvent être exclus du PPRT dans la mesure où ils satisfont à la seconde des conditions définies dans les règles d'exclusion. Ils sont cependant conservés au plan particulier d'intervention.

Liste des 20 phénomènes retenus pour l'élaboration du PPRT : 3 tableaux suivants

Les cartes ci-après reprennent les phénomènes externes. Les communes de Gimouille et Challuy sont concernées. La limite communale est représentée par la ligne noire. Une carte globale des aléas sera par la suite réalisée.

Cartes des phénomènes externes à l'établissement Totalgaz (explosion) :



PPRT de Gimouille (Totalgaz)
Enveloppes des effets de surpression à cinétique rapide potentiels

Cartes des phénomènes externes à l'établissement Totalgaz (thermique) :

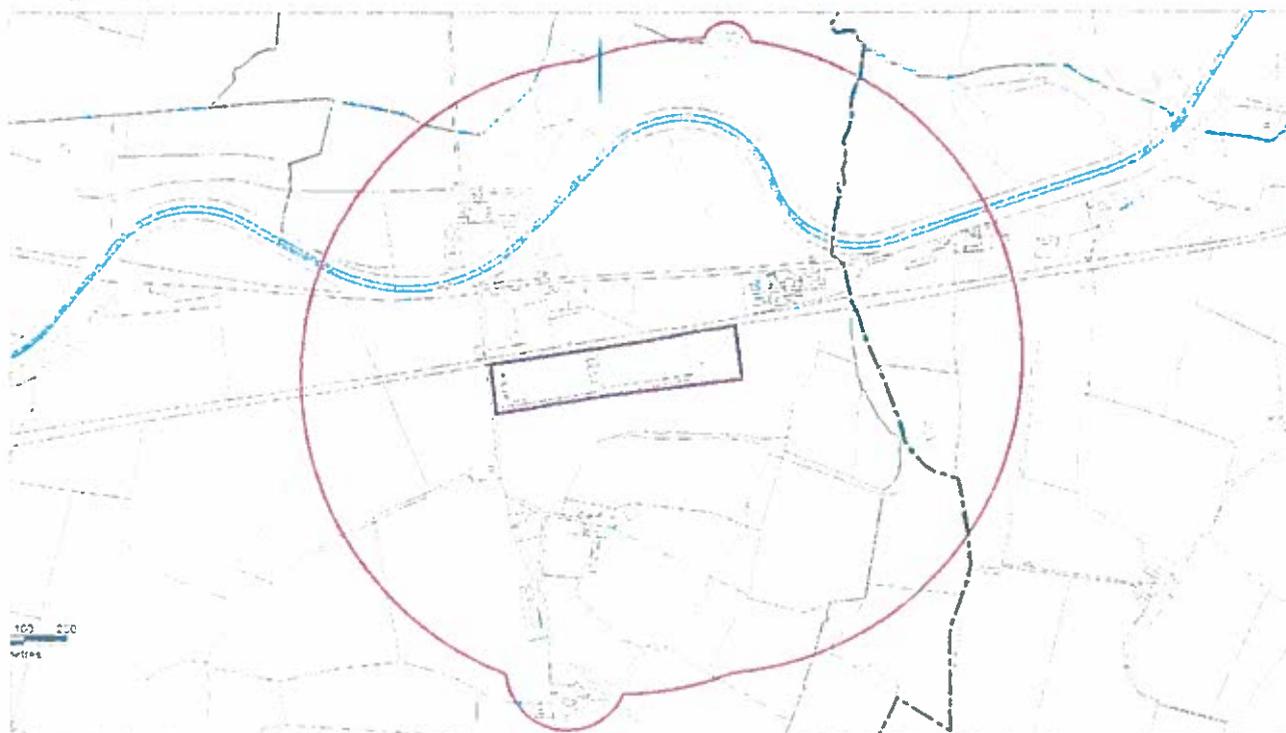


PPRT de Gimouille (Totalgaz)
Enveloppes des effets thermiques à cinétique rapide potentiels

Périmètre d'étude du PPRT de la société Totalgaz :



PPRT de Gimouille (Totalgaz)
Périmètre d'étude



Sources : Camille DDEA

Fedaction Euron - 32 11 2009 - M-PPRT V8 - SIGALEAT V3 1.0 - DIERIS 099

SIGALEAT

Dans le choix du périmètre d'étude, le zonage correspond aux effets pour les zones non urbanisées tandis que les parcelles urbanisées se trouvant – même seulement en partie – dans la zone impactée sont retenues dans leur intégralité pour une meilleure réflexion sur l'utilisation de ces parcelles. On retrouve dans le périmètre le canal et la ligne SNCF.

Le projet d'arrêté préfectoral étant proposé, les communes sont consultées sur les modalités de concertation : celles-ci ont 1 mois pour répondre. Dès lors, doivent être mis à disposition dans les mairies concernées un registre permettant de prendre note des remarques des citoyens. La publicité doit en être faite. Cette procédure n'est pas soumise au CODERST.

A la question de Mme AUCLIN sur le mercaptan utilisé, M. BOUDIER précise que son ajout au gaz est systématique dès la raffinerie en vue d'éviter les accidents domestiques. Il s'agit d'un produit non toxique.

Prochaines phases de travail :

M. CREME présente ce point. La DDEA va effectuer au cours des 3 prochains mois une étude des enjeux, c'est à dire qualifier l'utilisation du sol à l'intérieur du périmètre défini. Les documents d'urbanisme vont être récupérés. Une discussion avec les communes va être menée afin de connaître leurs éventuels projets dans le périmètre. L'analyse des enjeux pourrait ainsi être présentée lors de la prochaine réunion POA.

M. VANDERSPEETEN propose de coupler cette réunion avec le prochain CLIC qui présentera le rapport d'activité 2009 de l'exploitant.

M. le secrétaire général propose une prochaine réunion sur le site avec une visite du site si c'est possible.

M. GABEL propose une visite d'une heure.

Discussion :

Mme AUCLIN demande si le risque "incendie" est nouveau sur le site, sachant que ce phénomène n'avait pas été évoqué auparavant.

M. VANDERSPEETEN répond que dans le cas présent, on parle d' "effets thermiques" associés à une explosion.

M. ROUX a observé que le canal à proximité de Gimouille est actuellement vide : est-ce lié à Totalgaz ?

M. GABEL : le niveau d'aspiration pour ravitaillement de la réserve d'eau a été abaissé. D'autre part, lors de la modification de la pomperie au canal, en concertation avec les pompiers, 2 aspirations supplémentaires, flottantes, ont été branchées, permettant une aspiration dans le lit du canal, qui présente toujours une présence d'eau. Enfin, si il en était besoin, l'Etang de Fertault pourrait être utilisé.

M. le Secrétaire Général remercie l'assistance de sa participation et clôt la séance.

Le président



Michel PAILLISSÉ

